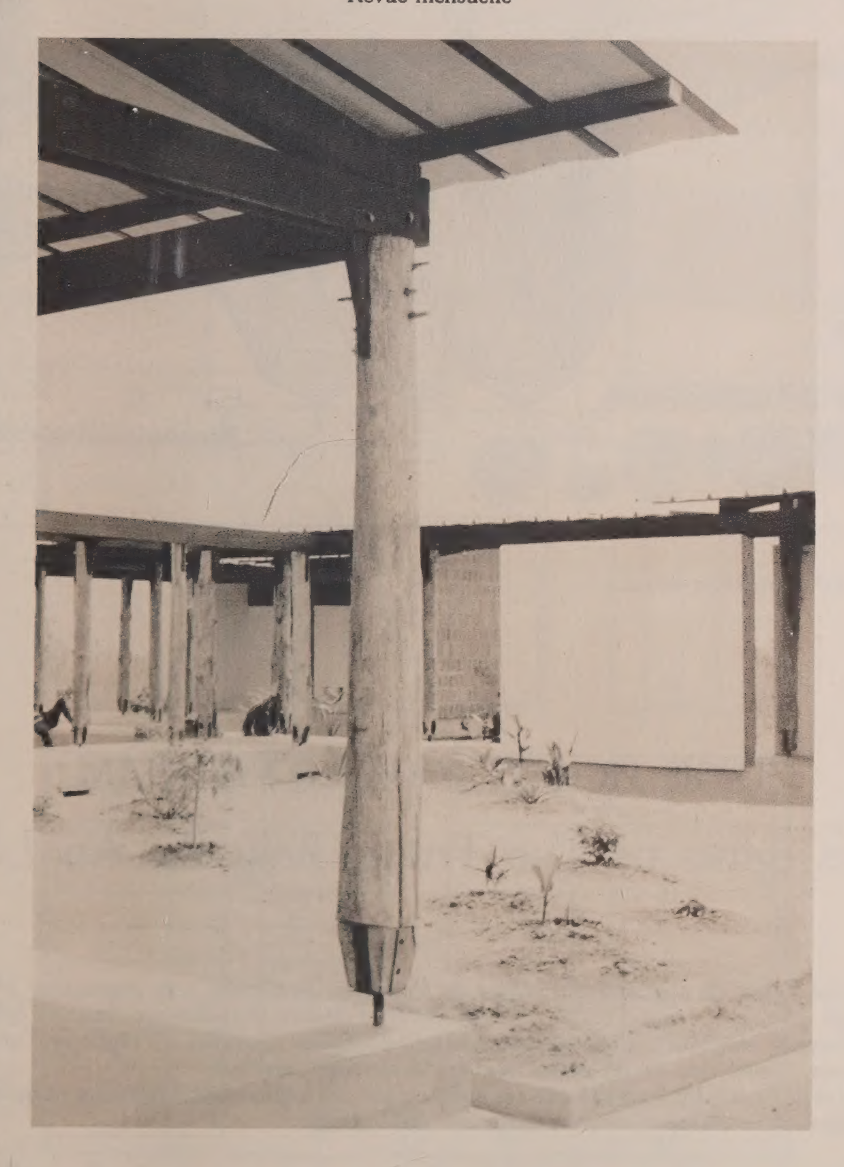
L'ART SACRÉ

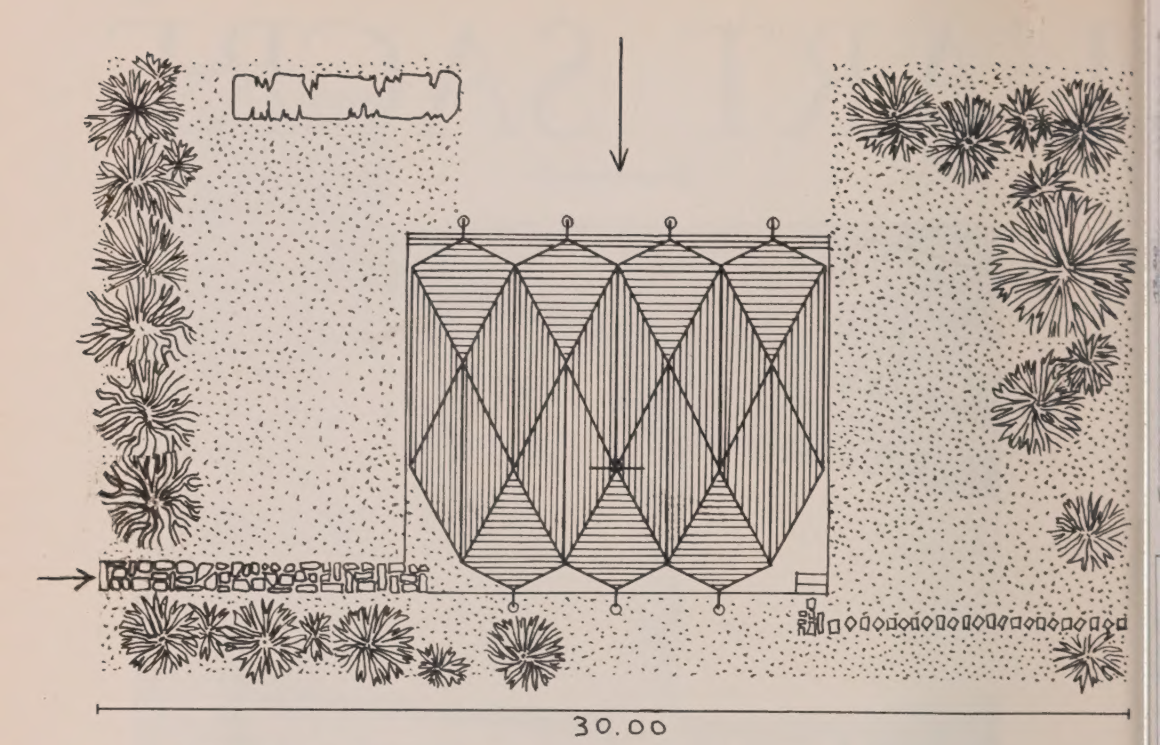
Revue mensuelle



MISSIONS ET PAROISSES II

9-10

Mai-Juin 1961



TUC TRUNG : Implantation de l'église.

TROIS PROJETS POUR LE VIET-NAM

Les églises de Tuc Trung, Bing Ba, An Loc

Une société de plantations d'hévéas du Viet-nam, employant une importante chrétienté parmi sa main-d'œuvre m'a demandé d'étudier la réalisation de trois églises facilement montables, alliant si possible les techniques nouvelles à l'esprit de l'architecture chinoise du XVIIIe siècle, héritage localement valable.

Il était également souhaité que ces églises aient des expressions différentes et qu'elles puissent être réalisées avec un minimum d'éléments.

Les structures sont montées sur des plates-formes de maçonnerie traditionnelle en granit et en carreaux chinois.

Une ossature tubulaire rappelle les troncs d'arbres utilisés dans la construction des pagodes anciennes; elle porte une toiture à plan plié constituée par des éléments triangulaires de grandes dimensions (pliage type lampion).

12.00

Coupe de l'église.

4

1

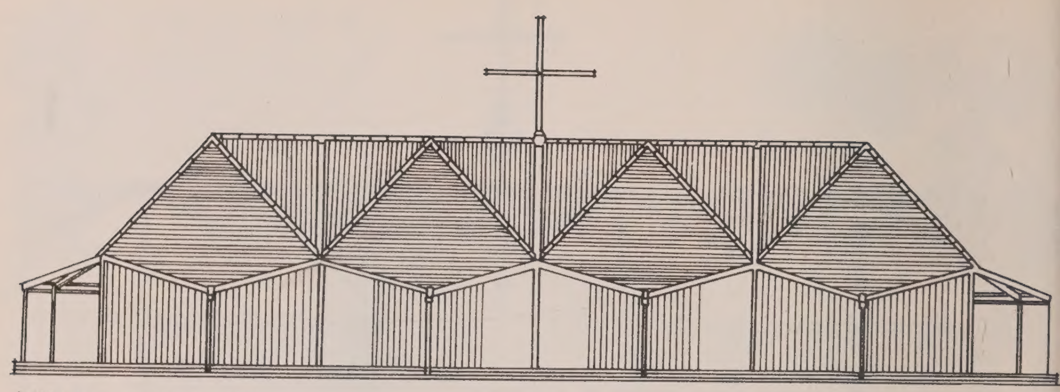
2

3

5

1. Autel ; 2. Ambon ; 3. Table de Communion ; 4. Sacristie ; 5. Bénitier.

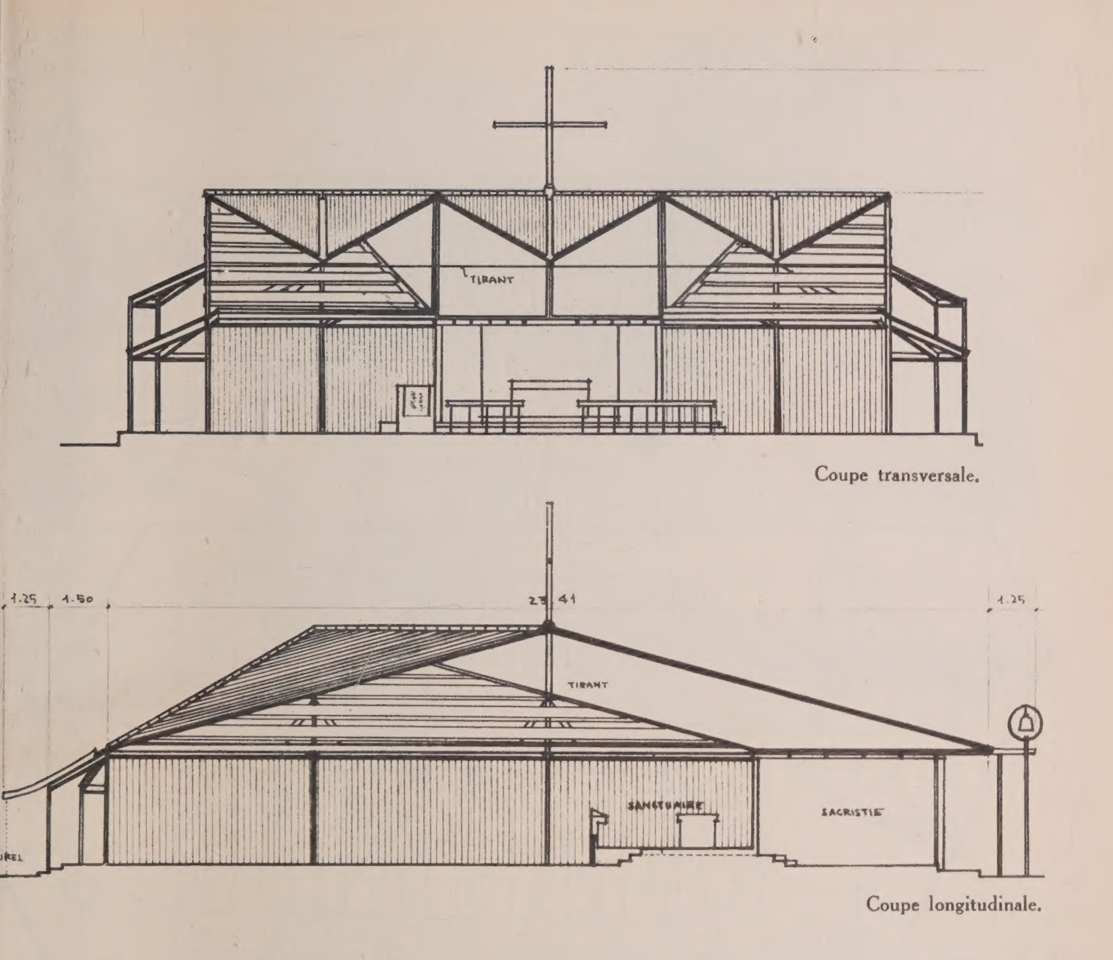
24.00



BING BA : Façade principale.

1. *Autel.*
2. *Ambon.*
3. *Table de communion.*
4. *Sacristie.*
5. *Bénitier.*

28.80



Coupe transversale.

Coupe longitudinale.

Chacun de ces triangles est équilibré par son adjacent. On arrive ainsi à créer une sorte de voûte à facettes qui peut couvrir, selon les imbrications, des plans de type basilical (église d'An Loc), des plans rectangulaires (église de Tuc Trung) ou des plans triangulaires (église de Bing Ba).

Les triangles eux-mêmes sont des sandwiches de trois épaisseurs de 20 mm chacune, assemblées par bouvetage, clouage et collage à base de résine synthétique. Ces sandwiches sont sertis dans une ossature métallique qui ceinture chaque élément et les rive.

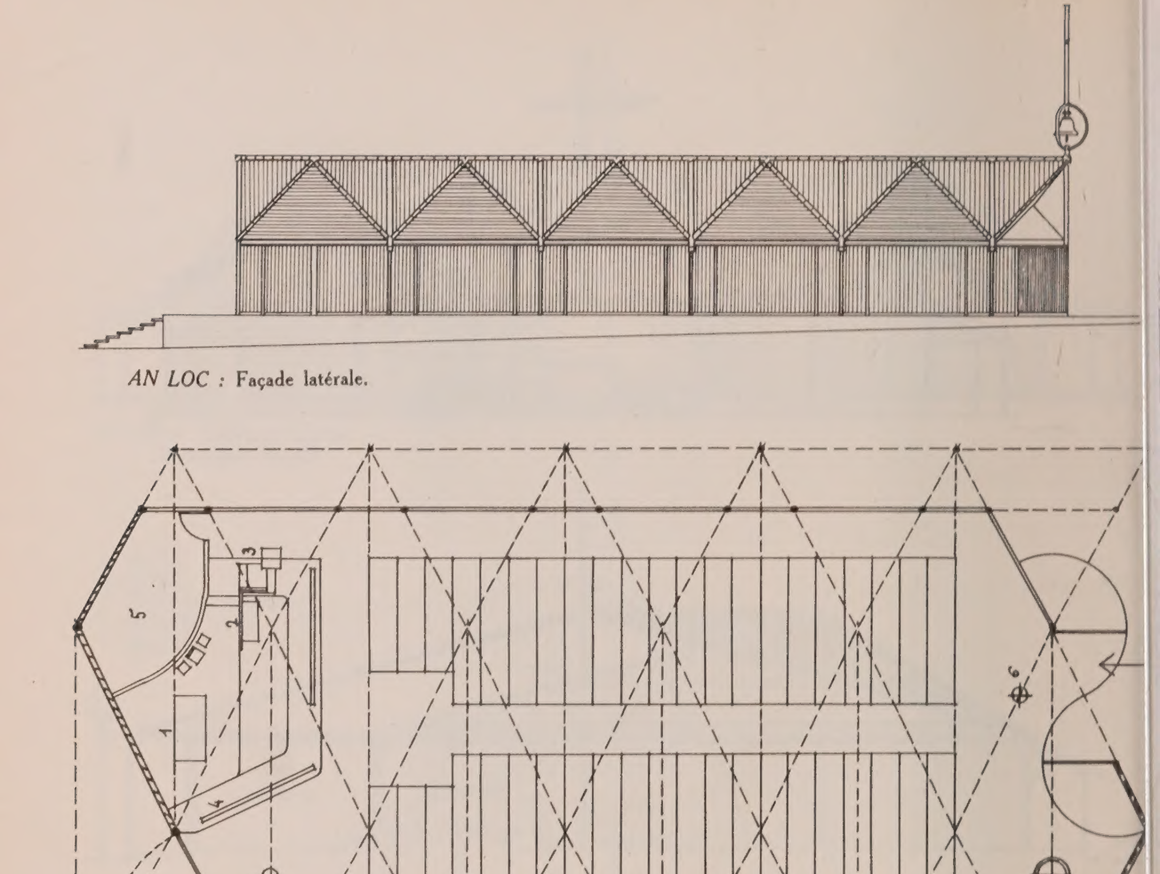
Sur cette toiture de bois sont clouées de petites tuiles chinoises locales à écaille.

Le climat interdisant la fermeture continue de l'édifice, les murs sont réalisés en barreaux verticaux de bois, comme dans les pagodes.

Les dimensions des églises demandées correspondent à l'assistance aux offices courante mais comme à certaines fêtes le nombre des fidèles s'amplifie, des galeries couvertes permettent la vue vers l'autel à travers ces barreaux de clôture orientés.

Les larges dépassements ainsi créés alentour sont également utiles pour la protection contre les importantes pluies de mousson.

Edouard ALBERT.



AN LOC : Façade latérale.

1. Maître autel ; 2. Autel secondaire ; 3. Ambon ; 4. Table de communion ; 5. Sacristie ; 6. Bénitier ; 7. Baptistère.

Outre leur intérêt architectural, ces projets de M. Albert *sont une heureuse réponse à l'objection majeure contre l'emploi de matériaux de série dans la construction des églises : la ressemblance et la monotonie. Avec des éléments préfabriqués et une même technique l'architecte a su créer chaque fois une œuvre originale. Voilà donc une nouvelle preuve de la fécondité de cette voie de recherche.*



Grenier à mil d'un village baoulé.

UN MONASTÈRE EN COTE D'IVOIRE

Niamien Soule Kro
à Bouaké

Venus de Toumliline, au Maroc, quelques bénédictins ont fondé un monastère en Côte d'Ivoire avec des moyens pauvres mais dans des perspectives particulièrement attachantes. Par un de ces hasards providentiels que Dieu réserve à ceux qui cherchent son Royaume dans la pureté de leur cœur, les moines ont trouvé un architecte qui a su manifester dans son œuvre l'esprit même du but poursuivi. Pour en mieux faire comprendre la genèse et l'inspiration nous donnons plus loin quelques extraits d'un livre qui vient de paraître (1). *Il relate l'histoire et les résonances profondes de cette nouvelle implantation bénédictine au Maroc et en Afrique noire. Dom Denis Martin, Supérieur de ces deux fondations, a bien voulu résumer pour nous les divers éléments qui ont commandé l'architecture du monastère que nous sommes heureux de présenter.*

(1) TOUMLILINE. A LA RECHERCHE DE DIEU, AU SERVICE DE L'AFRIQUE, par Élisabeth des Allues, *Collection Rencontres*, Éd. du Cerf.



Notre intention, en fondant le couvent de Bouaké, est de prêter à la Côte d'Ivoire des moines de Toumliline. Ceux-ci sont des assistants techniques de la vie monastique; ils travailleront à provoquer des vocations, à les accueillir, à les former. Lorsque la communauté sera assez nombreuse, ces moines blancs se retireront car leur mission est d'implanter la vie monastique dans des pays qui n'en possèdent pas afin que l'Eglise soit présente avec tous ses éléments : la hiérarchie, le laïcat, la vie religieuse et la vie contemplative.

Il s'agissait donc de créer un cadre monastique adapté à une communauté africaine. Le vrai monastère sera celui que concevront et organiseront les Africains eux-mêmes, mais, en attendant, les Bénédictins de Toumliline ont proposé une œuvre qui veut être aussi proche que possible du cadre habituel de la vie africaine tout en permettant de mener la vie monastique telle qu'elle est traditionnellement conçue.

L'architecte Louis de Marien est venu sur les lieux. Nous lui avons fait connaître les modes de construction et les matériaux utilisés dans les villages baoulés. Ceux-ci ont pour centre « l'apatham » ou case à palabre et les huttes se distribuent tout autour. Nous lui avons demandé de transposer et d'adapter ces moyens au plan d'un monastère bénédictin et au module de l'habitation du moine.

L'architecte, très sensible à ces exigences diverses, a su les traduire parfaitement dans le projet que nous avons adopté. Le monastère se compose du cloître autour duquel s'organise la vie monastique. En son milieu, le Chapitre remplit la fonction de l'*apatham*, case de la palabre dans le village baoulé. C'est là que les affaires se discutent et se décident. Le Chapitre est le centre du monastère. L'église, tout à côté, en est le cœur. Il y a, d'autre part, le logement des moines, loin du bruit du monde. C'est un lieu réservé au silence où chaque moine a sa petite case organisée, pourvue d'un certain confort car il faudra, dans les premiers temps, que les Européens puissent mener la vie contemplative dans de bonnes conditions. L'hygiène est donc bien conçue, pratique dans sa pauvreté.

De l'autre côté, c'est l'accueil. Il y a un village des hôtes avec les salles de conférences et de réunions, puis une bibliothèque. Les livres sont rares; il faut qu'ils soient à la disposition de tous. A l'intérieur se trouvent les salles de travail pour les moines.

Nous avons demandé à l'architecte de garder les matériaux traditionnels du pays en les améliorant, car il ne faut pas heurter les habitudes des Africains; mais ceux-ci désirent évoluer et, pour ne pas les frustrer il faut leur apporter un progrès. Les bâtiments sont conçus selon des modes de construction à la portée des Africains mais améliorés. On a utilisé le banko (terre et eau) stabilisé par une incorporation de ciment. Au lieu du chaume on a pris du zinc, et on a choisi le bois de teck qui est imputrescible et ne peut être attaqué par les termites. Les plafonds sont en côtes de palmiers.

Le tout est conçu sur une grande surface pour que chaque organe se trouve à sa place et ne gêne pas les voisins. Le silence, la paix et la solitude sont assurés.

L'église doit être grande car elle est un lieu de pèlerinage et parce qu'il n'y a pas d'autre église dans les villages voisins. Les Africains sont sensibles à la liturgie qui a été très étudiée. L'autel est au centre et les bancs des moines près de cet autel. La foule est tout autour et chante avec les moines afin de ne faire qu'un seul corps.

L'église peut être augmentée de tout un grand parvis pour les jours de grande foule et les portes peuvent être ôtées. Lorsqu'elle sera achevée et abritera la prière constante des moines, lorsqu'elle rassemblera la communauté africaine, le monastère méritera pleinement le nom donné par les gens du pays : *le village où l'on adore Dieu*, Niamien Soule Kro.

P. Denis Martin.

NOTE DE L'ARCHITECTE

1. LE SITE ET L'IMPLANTATION

Situé à quelques kilomètres de Bouaké, au nord de la route allant de Bouaké à M'Bahia Kro, sur un très grand plateau, le monastère est le premier élément d'un ensemble qui comprendra : une ferme, une école d'agriculture, un village de type africain. Il a été implanté en tenant compte des vents dominants qui sont :

— *Les vents de tornades,* venant du nord, nord-est, dont il faut s'abriter;

— *Les vents alisés,* venant du sud, sud-ouest, qui apportent la fraîcheur, en face desquels il faut s'ouvrir.

Tout autour du monastère s'étend un très vaste paysage aux vues illimitées, à la végétation constituée par une brousse très maigre en saison sèche, très dense et verte en saison humide. Le terrain est latéritique.

2. LE PARTI

Le monastère comprend deux parties essentielles :

A — Les services extérieurs comportant :

— Le service de la porterie;

— L'hôtellerie extérieure : 6 chambres pour les visiteurs, 1 petit foyer salle-à-manger;

— L'hôtellerie intérieure réservée aux hôtes de passage, en liaison directe avec l'intérieur du monastère même;

— 2 petites salles de conférences;

— L'église ouverte sur un vaste parvis lui servant d'extension extérieure et permettant de recevoir des foules de l'ordre de 1 000 personnes environ;

— Les services généraux, cuisine, château d'eau et cour de service.

B — Le monastère proprement dit comprenant :

— Le cloître avec, au centre, l'apatham (où se tient le Chapitre) et distribuant trois éléments principaux :

a) l'église;

b) la bibliothèque contenant 25 000 volumes environ;

c) le réfectoire.

— Les cellules :

a) 30 cellules environ pour les Pères y compris celles des Pères supérieur, cellerier et portier;

b) 6 ou 7 cellules et 2 dortoirs pour les postulants, se distribuant sur un petit patio; un ensemble de salles réservées à l'enseignement — les groupes sanitaires seront adjoints à cet ensemble.

La composition est centrée sur le cloître qui groupe les éléments communs principaux : église, bibliothèque, réfectoire.

Les cellules et les hôtelleries, reliées par les galeries, sont au contraire réparties librement et définissent, par leur implantation, des espaces libres d'échelle très réduite qui seront traités en jardins. La végétation y sera très abondante mais d'assez faible hauteur. Cette échelle réduite a été volontairement recherchée en contraste avec le très vaste paysage environnant.

3. LES MATÉRIAUX

Ils sont ainsi définis :

1. Bois de teck pour les ossatures;

2. Murs en banko, parpaings de terre stabilisée de grande épaisseur (0,43 m), de couleur naturelle rouge. Cet aspect naturel a été conservé sur les façades sud et ouest non exposées aux pluies battantes apportées par les tornades.

Le banko a été au contraire revêtu d'un enduit blanc sur les façades nord et est exposées aux tornades ;

3. Menuiserie et charpentes en acajou passé au carbonil ;

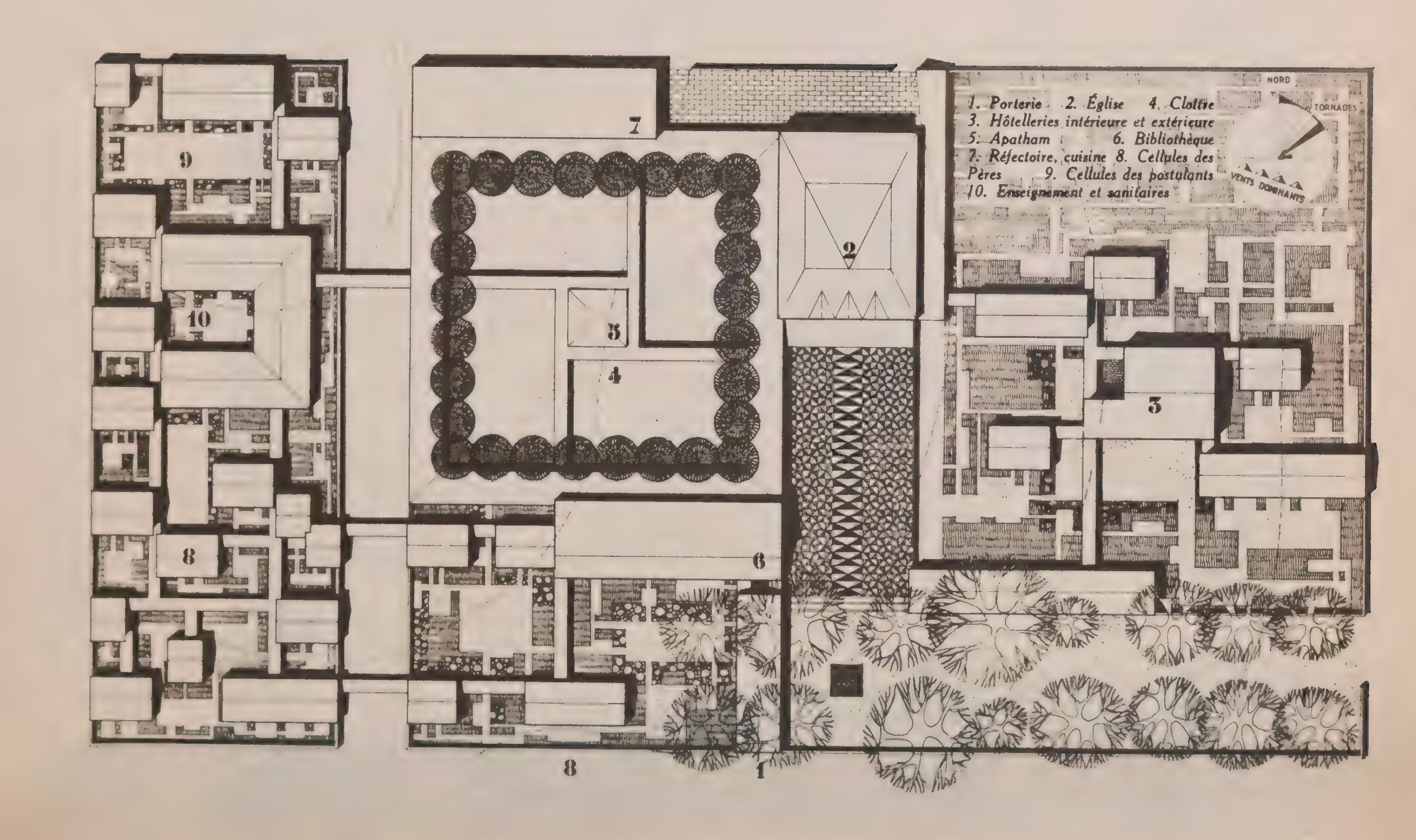
4. Faux plafond en ban (cosses de feuilles de palmiers).

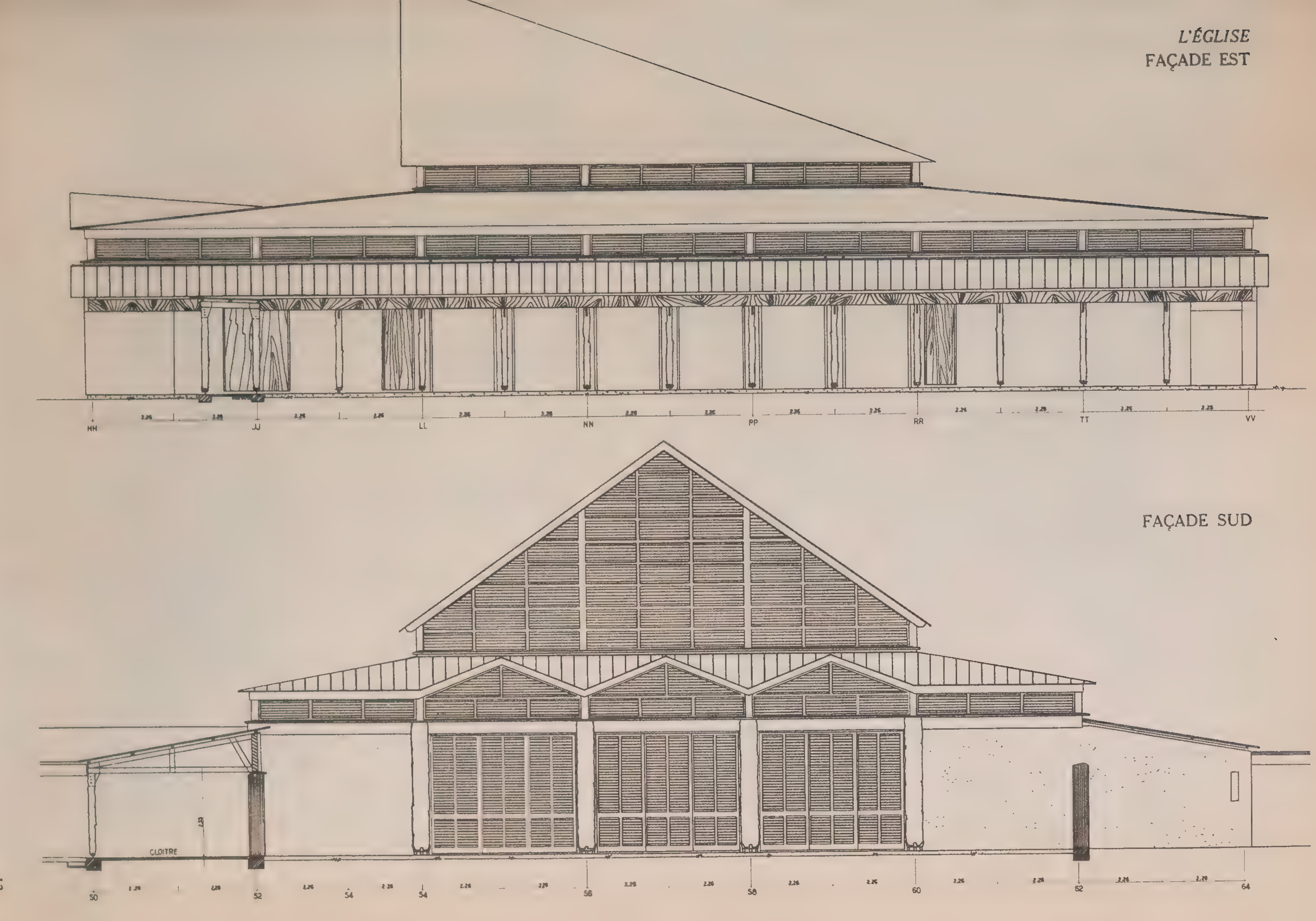
L'harmonie générale obtenue est donc rouge, blanche et noire.

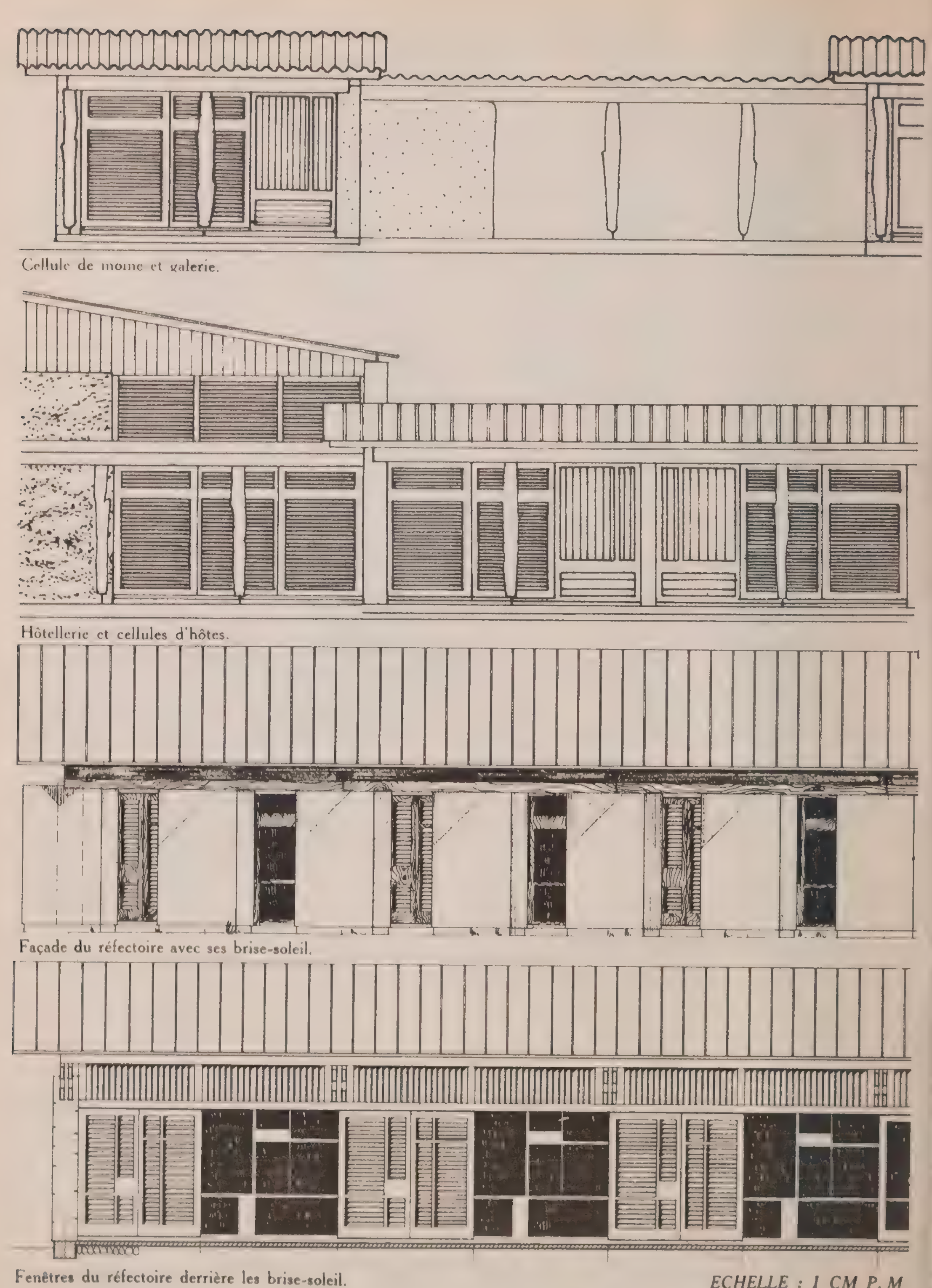
Tous ces matériaux sont d'un usage courant chez la population africaine et leur emploi semble permettre à la composition de s'intégrer le plus intimement possible au paysage et au « climat » africains.

Louis de MARIEN.




1. Porterie 2. Église 4. Cloître
3. Hôtelleries intérieure et extérieure
5. Apatham 6. Bibliothèque
7. Réfectoire, cuisine 8. Cellules des
Pères 9. Cellules des postulants
10. Enseignement et sanitaires
NORD
TORNADES
VENTS DOMINANTS


L'ÉGLISE
FAÇADE EST
HH
JJ
LL
NN
PP
RR
TT
VV
FAÇADE SUD
CLOITRE
50
52
54
54
56
58
60
62
64


Cellule de moine et galerie.

Hôtellerie et cellules d'hôtes.

Façade du réfectoire avec ses brise-soleil.

Fenêtres du réfectoire derrière les brise-soleil.

ECHELLE : 1 CM P. M



HISTOIRE ET PERSPECTIVES

Bouaké, situé au cœur de la Côte-d'Ivoire, est une plaque tournante par laquelle passent les communications avec le Soudan, la Haute-Volta, la Guinée et le Ghana. Elle veut devenir une grande ville. Sur ses larges avenues rectilignes s'élèvent peu à peu des immeubles et des magasins modernes. La foule des indigènes grouille sur l'immense place du marché où elle trouve les étoffes dont elle s'habille, les calebasses où elle boit, les volailles entassées dans des cages de grillage courbées en forme de nasse. Les pagnes des femmes jettent des notes d'ocre rouge et de jaune vif dans cette assemblée.

Dès la fin de l'année 1959, les Bénédictins de Toumliline prennent possession d'une terre qui leur est offerte par le sénateur-maire de Bouaké. C'est un ancien terrain d'aviation de quatre-vingts hectares, devenu inutilisable parce que légèrement bombé. Situé à huit kilomètres de la ville, sur la route de M'Bahiakro, ce terrain d'atterrissage domine le pays. La vue s'étend fort loin sur les savanes, traversées par des vallées sinueuses où courent des eaux profondes, sous une épaisse végétation. Le domaine est longé de part et d'autre par deux rivières d'un volume d'eau suffisant aux besoins d'un monastère et de ses cultures.

En février 1960, un jeune architecte, Louis de Marien, se met spontanément à la disposition du P. Denis Martin. Il déserte ses chantiers parisiens, s'envole pour Bouaké et dessine les plans d'un monastère conçu dans le style des habitations locales. Les villages bouaké se composent de huttes disposées dans des cours intérieures, à



l'entour d'un espace central, au milieu duquel s'élève « l'apatham » ou case à palabres, fait d'un toit de chaume conique, posé sur une couronne de poteaux de bois de teck dressés à soixante-dix centimètres du sol.

Cinq ou six cases servant de cellules seront ainsi construites autour d'un apaham-chapitre. La bibliothèque, le quartier des hôtes et des novices viendront s'y ajouter. Les gens du pays ont déjà baptisé le monastère en chantier : Niamien Soule Kro (le village où l'on adore Dieu). Et les moines ont placé leur fondation sous le patronage de Notre-Dame.

Le premier coup de pioche des constructions a été donné le 9 avril 1960. Le futur monastère se composera de bâtiments sans étages disséminés dans la nature, s'inscrivant dans un grand rectangle de cent trente mètres sur cent soixante. Tous les bâtiments seront reliés entre eux par des galeries couvertes dont les toits seront soutenus par des poteaux de bois de teck. Au centre du cloître, un « apatham » servira de chapitre. Sur le côté est du cloître : l'église, la sacristie et l'hôtellerie. Celle-ci sera vaste pour faciliter les retraites de laïcs et l'accueil des missionnaires. Du côté sud, le « quartier général » (Supérieur, administration, cellerier et la bibliothèque). A l'ouest, les cellules des moines, des novices et des postulants, le réfectoire et la cuisine. En dehors du quadrilatère des lieux monastiques proprement dits : la ferme, les ateliers, au nord; à l'est, un village africain pour accueillir les familles des postulants.

Le 9 mai, un second groupe de quatre moines s'embarque avec le P. Denis Martin, sur le *Mangin* à Casablanca. Ils arriveront le 16 à Abidjan, d'où le train les conduira, le lendemain matin, à Bouaké. La communauté de Niamien Soule Kro compte désormais sept moines.

A Bouaké, comme à Toumliline, les moines sont arrivés sans autre dessein que de mener de leur mieux la vie monastique. Chercher Dieu, à l'école de saint Benoît, afin de parvenir à cette perfection de la charité où l'âme, délivrée d'elle-même, aime le bien pour le bien, Dieu pour Dieu, et ne contient plus son exultation devant les merveilles divines. Mais l'amour de charité possède un



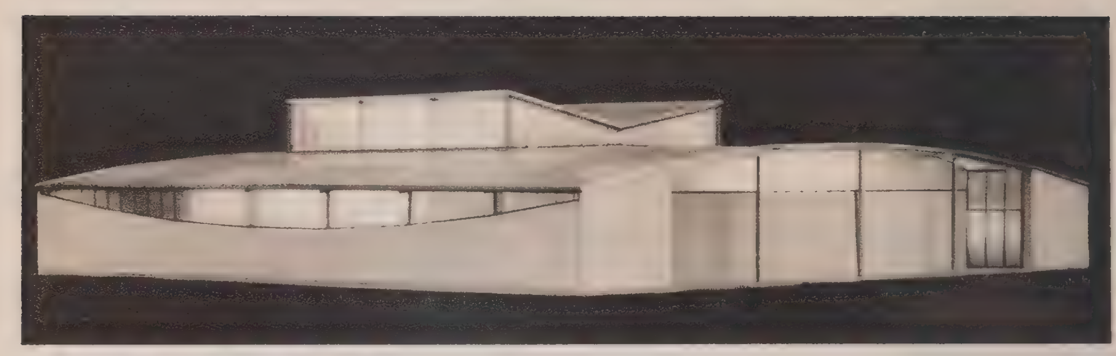
dynamisme intérieur qui ne peut cesser de grandir. L'amour du contemplatif monte vers Dieu et va se répandre au-dehors, vers les hommes, par surabondance. C'est ainsi que naîtront les œuvres de miséricorde. Cependant, la prière contemplative reste le sommet, auquel les activités doivent être subordonnées. Il faudra donc que les moines ne soient pas absorbés par leurs œuvres, au détriment de l'essentiel. Chercher d'abord la Face de Dieu, se tourner ensuite vers le monde pour essayer de le transformer en fonction de la charité, voilà leur vocation.

A Bouaké, les Bénédictins vont implanter le monachisme avec le souci de respecter la personnalité d'autrui et de contribuer à son épanouissement. Ils prêtent des moines à l'Afrique noire pour former des communautés autochtones et se retireront ensuite. Ils sont à la disposition des églises locales et des aspirations de leurs membres. Leurs initiatives ne résultent pas d'un plan systématique, elles vont jaillir d'une réalité vivante. Ils entendent, dans la mesure du possible, confier la direction de leurs entreprises à des équipes de chrétiens participant à l'esprit de Toumliline, mais conservant leur autonomie.

Il n'est pas question d'imposer aux Africains la vérité et le bien tels que nous les concevons, mais de les leur présenter d'une manière adaptée à leur psychologie et à raison de leur désir. Ce foyer culturel tendrait à mettre les hommes en appétit, à susciter leur démarche vers la vérité; ce serait un centre d'animation.

Car ces services seraient conçus comme des moyens d'élever les hommes à un niveau d'épanouissement personnel qui leur permette d'accéder à la vérité chrétienne. On traite avec des êtres libres, qui ont la possibilité de choisir, mais qui, n'étant pas informés, ne peuvent exercer librement cette faculté. Le choix implique la pleine connaissance des moyens de parvenir au but et doit se faire dans la lumière. Le manque de données d'appréciation, l'ignorance conduisent, au contraire, à une décision pré-déterminée. Il importe de donner à toute personne la possibilité d'exercer un choix libre.

Élisabeth des ALLUES.



Maquette de Rainer Senn pour Sainte-Colombe.

DES PROJETS POUR LA FRANCE

L'église Sainte-Colombe *à Villejuif*

Dans un cahier précédent (1) *nous avons déjà exposé la situation et les problèmes pastoraux de Villejuif. Pour le détail on peut se reporter à cette étude.*

Depuis plus de vingt ans la baraque de la mission remplit son office. Construction sans cachet et déshéritée, elle est cependant rayonnante de vie divine et de chaleur spirituelle. C'est pourquoi son remplacement par un sanctuaire mieux adapté au développement du quartier posait un grave problème. Il fallait garder à tout prix dans la nouvelle église la mystérieuse clarté de la pauvre chapelle primitive.

Avec son sens aigu du dépouillement, sa vive sensibilité, sa poésie de la lumière, Rainer SENN *était tout indiqué pour cette tâche.*

---

(1) A. S. nº 7-8 mars-avril 1958, L'Église des Apôtres.



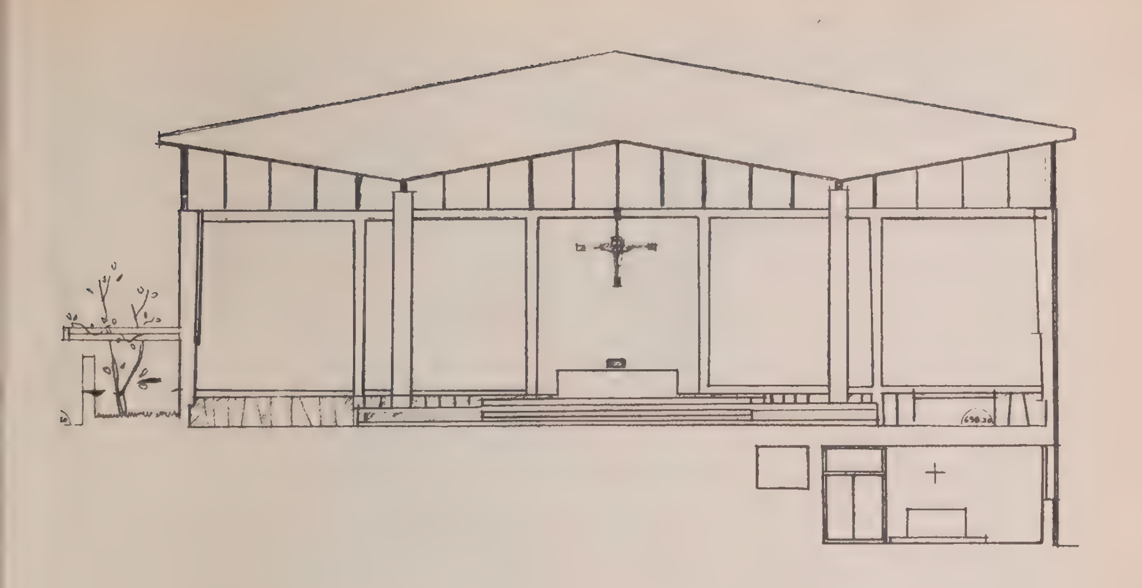
L'église du Val-Vert
au Puy

LE PROGRAMME

Pour permettre l'expansion de la ville et encourager la construction de nouveaux logements, la municipalité du Puy-en-Velay a acheté et loti un terrain de 12 hectares au Val-Vert. Elle a permis ainsi à la cité de s'étendre vers le sud.

Sous son impulsion de nombreux immeubles particuliers et plusieurs groupes d'H.L.M. sont déjà sortis de terre. Un nouveau quartier est né. Son éloignement du centre de la ville a conduit l'urbanisme à réserver, au cœur même de la nouvelle agglomération, un vaste terrain pour l'aménagement des services d'intérêt public.

Ce terrain groupera les écoles, les commerces et aussi l'église et la cité paroissiale, objets du présent programme. Il est situé entre l'avenue du Val-Vert, artère principale du quartier et la rue Chas. Ces deux voies vont se rejoindre en un carrefour à la pointe sud du terrain. Il présente, du fait de sa position, à flanc de coteau, une forte déclivité d'est en ouest, si bien qu'au droit de



l'église l'avenue du Val-Vert domine la rue H.-Chas de plus de 9 mètres. Ces deux voies sont reliées par la rue Jean-Baudin.

Les extrémités nord et sud du terrain seront occupées par les écoles privées et publiques. La partie médiane par une place rectangulaire de 40 m×70 m, futur centre des activités du quartier. Cette place sera bordée à l'ouest par les commerces et au sud, par son petit côté, par l'église et le centre paroissial. Cette place sera rehaussée au niveau approximatif de l'avenue du Val-Vert.

Pour répondre aux besoins de la nouvelle agglomération, et compte tenu de la population future du Val-Vert, l'évêché du Puy a prévu la construction d'une église de 1 000 places. Elle sera accompagnée d'une sacristie et de tous les dépôts et annexes nécessaires au fonctionnement de la paroisse. Cette église pourrait avoir accès sur la place et sur l'avenue du Val-Vert.

Le centre paroissial sera situé sur le prolongement des commerces, à l'ouest de l'église dont il sera séparé éventuellement par un passage qui permettra aux piétons de descendre de la place à la rue H-Chas. L'architecte utilisera, pour l'aménagement du centre paroissial, la grande différence de niveau qui existe entre la place et la voie inférieure.

Il est précisé que le plan ci-joint n'a que la valeur d'un plan directeur et n'enchaîne pas la liberté de l'architecte quant à la disposition et à la forme de l'église, salles de réunion et presbytère. En outre, la forme du terrain a également une valeur indicative et des débordements sur la place publique pourront être tolérés.

Le programme fixé par l'Évêché comprend, outre l'église, les appartements pour le curé et deux vicaires, une salle de réunion et de catéchisme de 300 places et trois salles de réunion plus exiguës (25 personnes).

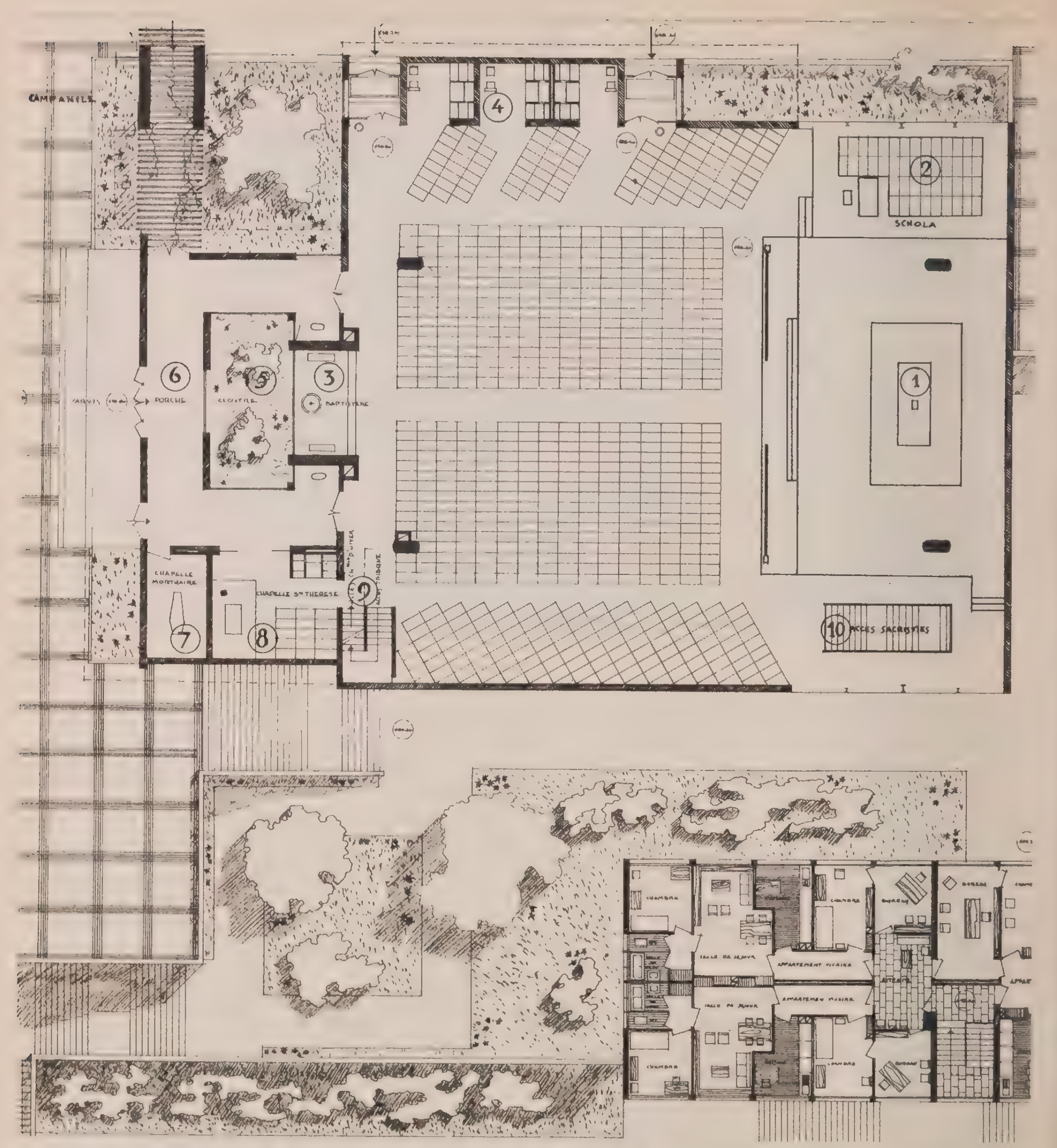
La salle servira au catéchisme, à des conférences, à des réunions d'œuvres, à un centre de jeunesse.

Le presbytère se composera d'un appartement pour le curé, comprenant salle de séjour, bureau, cuisine, salle d'eau, W.-C. et 4 chambres; de deux appartements de vicaires comprenant salle de séjour, bureau, cuisine, salle d'eau, W.-C. et deux chambres; d'un garage entrepôt.

Ce centre paroissial sera implanté au cœur d'un quartier de constructions économiques (H.L.M.-logements, million-logements économiques et familiaux) habité par des familles de condition modeste; l'insertion dans ce contexte, tout autant que les préoccupations de stricte économie qui sont celles du comité d'érection, impose donc une simplicité qui ne doit pas être acquise au détriment de la qualité de l'architecture.

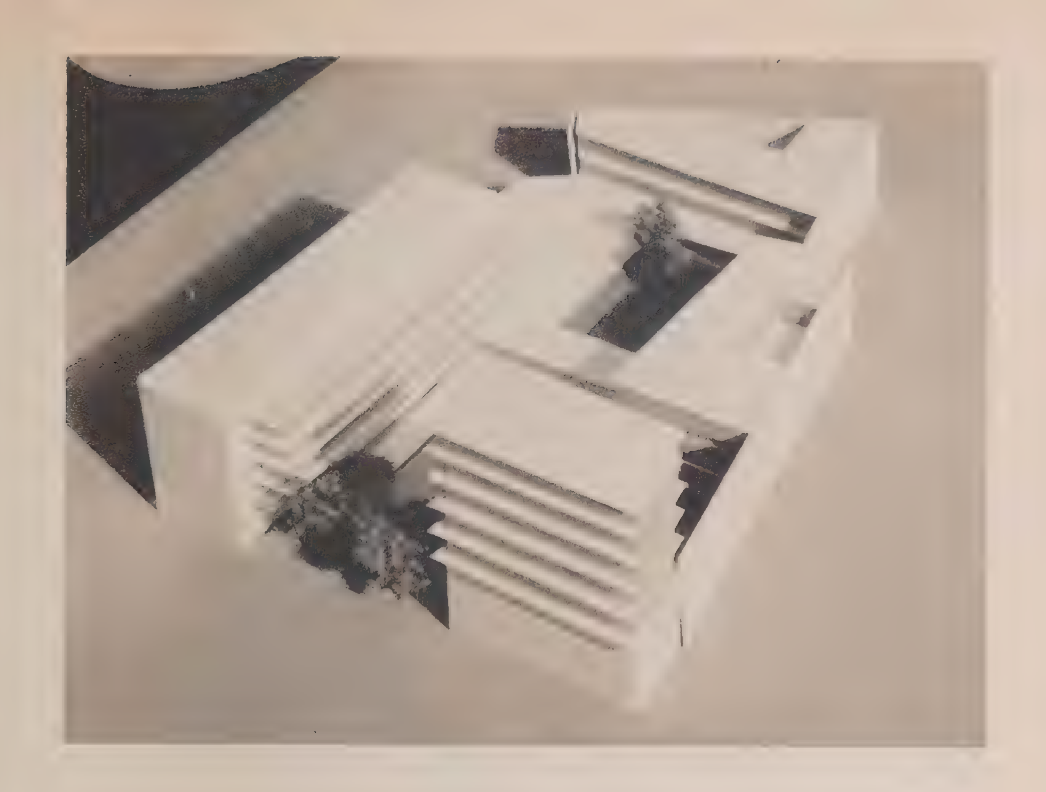
Une attention particulière sera portée aux facilités offertes par la construction à une célébration communautaire du culte.

Abbé Fayard.



1. Maître-autel 2. Schola 3. Baptistère 4. Confessionnaux 5. Cloître 6. Porche 7. Chapelle mortuaire 8. Chapelle Sainte-Thérèse 9. Accès tribune et accès chapelle d'hiver 10. Accès sacristie

C'est le projet de Jacques PRIOLEAU *qui a été retenu à l'issue du concours organisé pour cette construction. Cet architecte a déjà réalisé, en Normandie et en Côte-d'Or, des aménagements d'églises d'un goût très sûr. Son projet pour Le Puy se recommande par la simplicité et la justesse de son parti, par sa bonne organisation liturgique. L'accueil dans un petit cloître, l'emplacement du baptistère, le dégagement du sanctuaire laissent présager une utilisation pastorale féconde.*



Centre Culturel International

Couvent Saint-Jacques à Paris

Le samedi 26 *novembre* 1960 *a été jugé au couvent Saint-Jacques,* 35, *rue de la Glacière à Paris, un concours restreint qui réunissait plusieurs projets du futur ensemble conventuel qui doit s'édifier à cet endroit.*

Monsieur Joseph BELMONT *s'est vu confier l'exécution de ce centre qui doit réunir un couvent et divers organismes rattachés à des titres divers à la vie dominicaine. Ce programme se signalait par sa complexité, la multiplicité des éléments à unir. Leur diversité posait un réel problème. Quant au quartier, son urbanisme en pleine évolution ne facilitait pas la tâche de l'architecte. Il semble que le projet de M. Belmont ait tiré le meilleur parti possible de ces conditions difficiles.*



DIRECTIVES GÉNÉRALES

I. Le Centre Culturel International, « CCI », est destiné à être un centre d'étude et de synthèse où théologiens, philosophes, savants, sociologues, économistes, industriels et syndicalistes français et étrangers, puissent former des équipes de travail et organiser des rencontres, colloques et sessions en vue d'étudier les problèmes intellectuels, moraux et sociologiques posés par le progrès des sciences et des techniques et par l'évolution de l'économie et des civilisations dans le monde actuel.

Il importe que cet ensemble soit à la fois un lieu paisible propice au travail intellectuel et un centre accueillant où l'on aime à se retrouver entre savants et spécialistes des questions humaines et religieuses. Il s'agit de créer un « lieu spirituel » dont la simplicité et l'inspiration mettent les gens à l'aise et élèvent les âmes.

II. Le CCI dispose à cet effet d'un terrain de 3 500 m² — frappé d'un alignement le réduisant à 3 350 m² — sis au 47-49, rue de la Glacière (13e), sur lequel se trouvent les locaux à détruire d'une ancienne tannerie et contigu au couvent des Dominicains avec lequel il forme juridiquement une seule propriété.

1° Le CCI proprement dit constitué par :

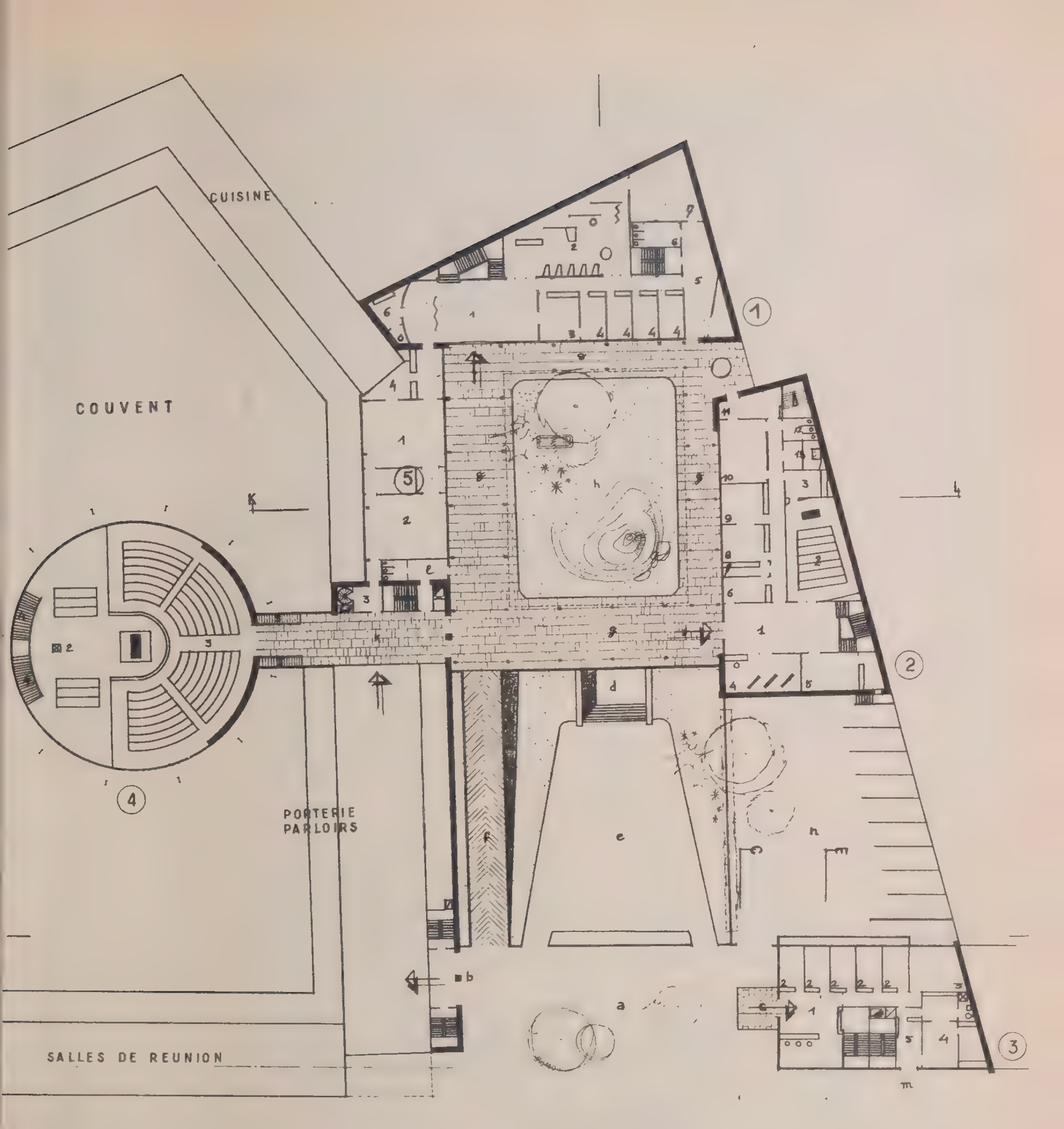
a) une direction générale du CCI;
b) six instituts spécialisés;
c) un centre de documentation;
d) une bibliothèque;
e) six salles de cours;
f) une grande salle de conférences;
g) un foyer d'accueil pour loger des stagiaires;
h) des salles à manger.

2° Le Centre International d'Étude et de Formation en vue du développement harmonisé, « IRFED », organisme autonome non confessionnel devant former un tout nettement séparé du reste avec entrée particulière sur la rue de la Glacière.

3° Le Centre d'Étude « ISTINA », organisme autonome pour l'étude des questions œcuméniques et des relations pour les églises séparées, devant aussi former un tout séparé mais pouvant avoir une entrée commune avec le CCI proprement dit.

4° 30 chambres de religieux en annexe du couvent.

III. Un problème important est le suivant. Au moment de l'achat du terrain ci-dessus, l'acheteur s'est engagé à affecter 75 % des bâtiments à construire à des logements d'habitation selon l'art. 1371, § 1-1° du Code Général des Impôts et l'Ordonnance N° 58-1374 du 30-12-58. Pour tenir cet engagement il faudrait soit construire un certain nombre de bureaux de telle sorte qu'ils puissent être tenus pour logements par l'Enregistrement, soit construire, par exemple, dans le bâtiment destiné à IRFED, une proportion de logements suffisante pour atteindre le pourcentage requis. Il faudrait cependant, dans ce dernier cas, éviter de compromettre gravement le caractère fondamental de l'ensemble tel qu'il a été précisé au § 1 ci-dessus.



1. C.C.I.

1. Hall attente ; 2. Documentation ; 3. Directeur ; 4. Bureaux ; 5. Hall secondaire ; 6. Sanitaires ; 7. Dépôt.

2. ISTINA

1. Hall ; 2. Chapelle ; 3. Sacristie ; 4. Documentation ; 5. Réception ; 6. Secrétaire ; 7. Archives ; 8. Directeur ; 9. Salon ; 10. Cours ; 11. Hall secondaire ; 12. Sanitaires ; 13. Oratoire.

3. IRFED

1. Accueil ; 2. Bureaux ; 3. Salle travail ; 4. Concierge ; 5. Entrée Apparts.

4. CHAPELLE

1. Autel ; 2. Chœur ; 3. Eglise fidèles ; 4. Accès couvent-oratoires ; 5. Accès oratoires.

5. BIBLIOTHÈQUE

1. Salle lecture C.C.I. ; 2. Salle lecture ISTINA ; 3. Distribution livres ; 4. Sanitaires. Dépôt.

6. ABORDS

a. Dégagement sur rue ; b. accès du couvent ; c. Accès IRFED ; d. Accès salle publique ; e. Cour, parking du centre ; f. Rampe d'accès au centre ; g. Patio intérieur ; h. Jardin suspendu ; i. Accès CCI ; j. Accès ISTINA ; k. Accès chapelle ; l. Accès chambres ; m. Accès logements ; n. Parking logements.





Chapelle Saint-Jean-Marie Vianney
à Rueil-Plaine

Les *Chantiers du Cardinal* ont commandé cette chapelle aux architectes *Pierre Sonrel et Jean Duthilleul* pour desservir un ensemble de 2 000 logements.

Les bâtiments de grande hauteur qui l'entourent interdisent les dominantes verticales, traditionnellement liées à l'évocation de la spiritualité.

Avant d'entrer dans la chapelle, le regard est cependant sollicité de s'élever par les couleurs d'un plafond, visible de l'extérieur.

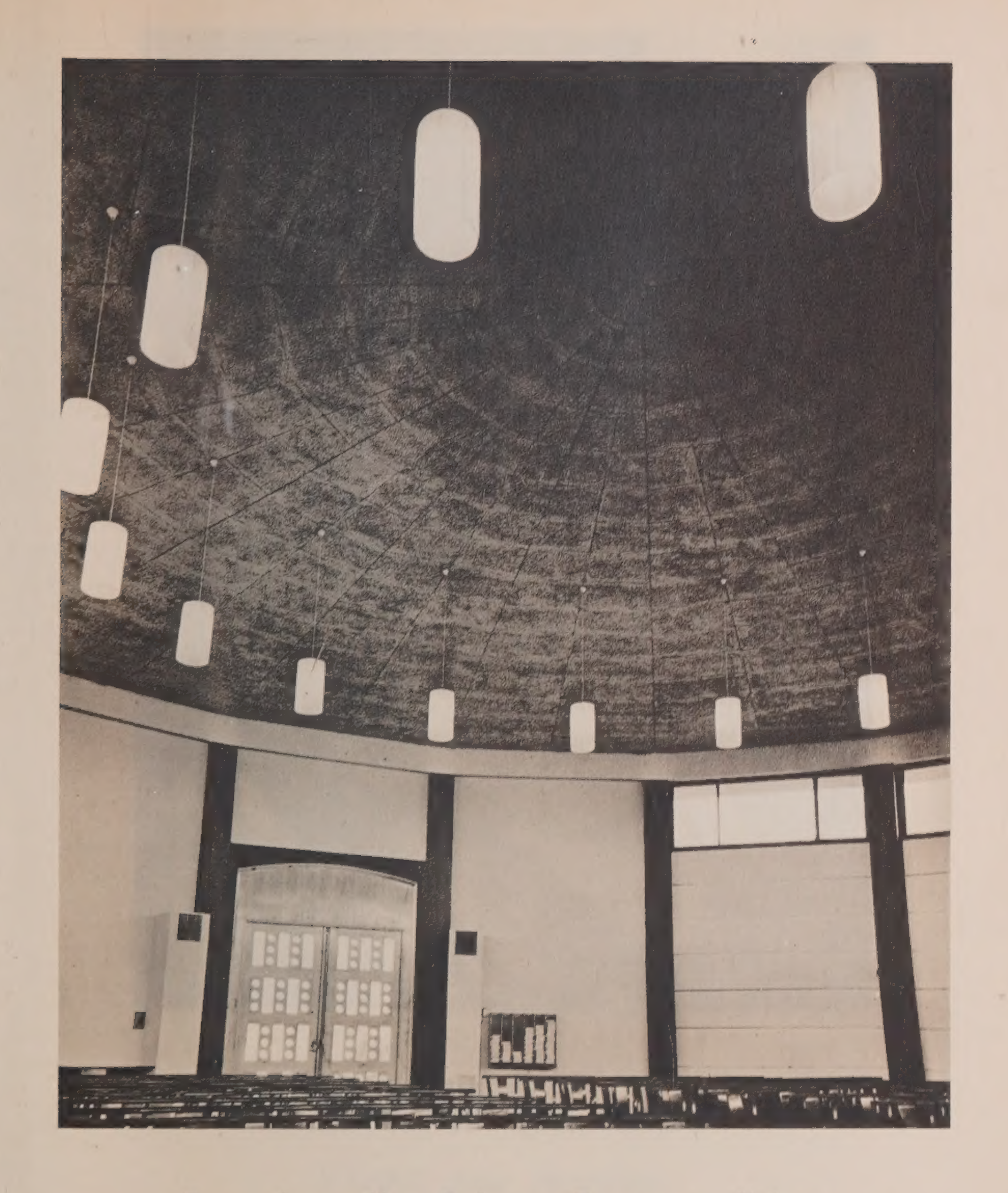
Le mur nu qui entoure la chapelle s'élève à mi-hauteur. Un dais, supporté par 12 poteaux indépendants de ce paravent, est tendu au-dessus des fidèles.

Toute l'architecture ayant été conçue pour mettre en valeur le plafond, il incombait au peintre, *André Beaudin*, de créer l'atmosphère religieuse. Son thème est l'Apocalypse dont il nous offre une interprétation nouvelle. Il évoque certes les effets de la justice divine mais il ne s'y attarde pas. La lumière l'emporte sur les ténèbres. Au centre elle devient éclatante au point d'évoquer « l'agneau mystique entouré de cercles d'adoration ».

L'autel, le retable de cuivre brasé et les fonts baptismaux ont été exécutés par M. Chavignier, sculpteur.

Cette chapelle de 320 places est revenue à 570.000 NF.

Intérieur de l'église Saint-Jean-Marie Vianney



La chapelle Sainte Jeanne d'Arc
à Saint-Étienne

Voici deux images d'une chapelle qui ne manque pas d'intérêt. Nous aurions souhaité donner à nos lecteurs une documentation plus complète sur cette œuvre mais, inachevée, elle ne possède pas encore son visage définitif. L'architecte en est M. Bertholon.



Le volume général est une réussite. On a su faire aussi un usage très franc des moyens de construction pauvres. Simple mais pleine d'esprit cette chapelle ouvre à Saint-Etienne une voie que nous souhaitons voir suivre. Il est vrai que son pasteur, Monsieur l'Abbé Ploton, s'était déjà révélé en matière d'art sacré un homme lucide et courageux : lors de la reconstruction de l'église Saint-François il avait su, en collaboration avec le sculpteur Cardot, créer dans cet édifice ingrat une atmosphère pacifiée. Une vieille sympathie personnelle pour la ville de Saint-Etienne nous fait ardemment souhaiter des églises qui puissent demeurer, au sein de cette population intelligente et laborieuse, comme le vrai visage de l'Epouse du Christ.



Dessin préparatoire pour la tribu de Juda

CHAGALL

Vitraux pour Jérusalem

Ceux de nos lecteurs qui auront l'occasion de passer à Paris cet été ne doivent pas manquer l'exposition des vitraux de Chagall au Musée des Arts Décoratifs. Nous présenterons plus en détail dans notre prochain cahier cet ensemble important.

PHOTOGRAPHIES

Simoni : p. 1, 7, 8, 11, 15, 16, 17, 32; Walter Grunder : p. 18, 19; Velay-Photo : p. 20; J. Caps : p. 23, 24; Jean Biaugeaud : p. 26, 27, 28; Musée des Arts Décoratifs : p. 31.



Fillettes baoulés

L'ART SACRÉ, Directeurs RR. PP. Capellades et Cogagnac, O. P.

Directeurs de 1937 à 1954 :
RR. PP. COUTURIER et RÉGAMEY, O. P.
fondé par G. Mollard, Joseph Pichard et L. Salavin

Prix du fascicule : 2,50 NF.
Abonnements : 1 an, France : 12 NF, pour les ecclésiastiques et les communautés religieuses : 11 NF.
Étranger : 14 NF. - Abonnement de soutien : 15 NF. La Reliure Clio, Pega bleu, 24 cahiers : 5 NF., aux Éditions du Cerf, 29, bd Latour-Maubourg, Paris-VII[e] - C.C.P. Paris 1436-36.